

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'IAE
du Mardi 15 Juin 2004**

Présents:

Mesdames CAMION, DUCRET, GOUGUEC, KRAS, KOSMALA,
Messieurs CAZORLA, CHABASSE (représentant M. DESPRES), DERUY, GUIEU,
LEMAN, LESTIENNE (représentant M DE WAGENEIRE), POTTIER, ROMON

Invitée : Mme Isabelle Tilloy - Alphonse

Représentés:

Madame MAIRESSE (représenté par Monsieur GUIEU)
Monsieur MALVACHE (représenté par Monsieur GUIEU)
Monsieur LAINE (représenté par Monsieur CAZORLA)
Monsieur WALLERS (représenté par Monsieur POTTIER)

Excusés:

Monsieur DULION
Monsieur LEVEL
Monsieur DESRUMAUX

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 25/03/2004
- ✓ Bilan du Gala de l'IAE
- ✓ Proposition du Calendrier des CA pour l'année universitaire 2004/05
- ✓ Proposition de la DBM n°2
- ✓ Le règlement intérieur de l'Institut : travaux préparatoires
- ✓ Présentation de la Licence Professionnelle en Entrepreneuriat par apprentissage

- ✓ Ouverture du parcours Contrôle Audit en Master Sciences du Management
- ✓ Proposition de convention entre l'IAE et l'Ordre des Experts Comptables du Nord Pas de Calais
- ✓ Le contrat Quadriennal 2006/2009
- ✓ Adhésion à « Message » en 2005
- ✓ La démarche Qualité au sein des IAE
- ✓ Questions diverses

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le CA puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du CA avec la participation ci dessous :

- 4 élus présents sur 12 pour le collège des personnalités extérieures soit 33.33% de présents. 2 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 50%.
- 0 élu présent sur 7 pour le collège usagers soit 0% de présents.
- 1 élu présent sur 4 pour le collège A avec deux pouvoirs, soit 25% de présents et 75% de représentés.
- 5 élus sur 5 pour le collège B 100% de présents.
- 2 élus présents sur 2 pour le collège IATOSS, soit 100% de présents.

Avant tout M le président souhaite la bienvenue à M Gilles GUIEU professeur des Universités qui a été élu au sein du collège A lors des élections de Janvier 2004 et qui assiste pour la première fois aux travaux du Conseil de l'Institut.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 25 Mars 2004

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Avant de débiter Madame Camion souhaite donner quelques informations :

Lors du dernier CA l'ensemble des membres avait souhaité contacter Valenciennes Métropole afin qu'une collectivité territoriale assiste aux travaux du conseil (ce qui n'a jamais été le cas avec le Conseil

Régional). Cette collectivité a donné un accord de principe et devrait nous envoyer un représentant pour le CA du 12 octobre 2004.

La procédure de recrutement 2 004 des enseignants chercheurs n'a pas permis à l'IAE de pourvoir les deux postes de Maître de Conférences vacants. Les deux candidats sélectionnés ont choisi respectivement une affectation sur Paris et Lille.

Le poste de professeur agrégé des universités vacant permet d'inviter des enseignants étrangers. Un poste de professeur agrégé des Techniques Economiques et de Gestion est également vacant et sera occupé pendant l'année 2 004-2 005 par un enseignant contractuel .

Suite aux mouvements de défense de la recherche du printemps, un recrutement exceptionnel d'enseignant chercheur a été mis en place au niveau national. Sept cents postes d'enseignants chercheurs sont débloqués par le ministère ; l'UVHC fait une demande de 10 postes, dont 1 poste de professeur pour l'IAE pour 2005. La demande d'un poste d'ingénieur d'études pour le LARIME n'a pas été retenue par l'université.

2. Bilan du Gala de l'IAE du 2 Avril 2004

Présentation par Mme KRAS, enseignante, responsable du projet des étudiants.

Ce Gala s'est déroulé en 2 temps :

- Remise des diplômes en toge
- Dîner spectacle avec One Man Show d'un humoriste : Maxime

Coût du Gala environ 30 000 €. Plus de 700 convives (diplômés et leur famille, étudiants, personnel de l'UVHC...).

L'objectif pour 2005 est de réduire au maximum la participation financière de l'Institut en cherchant deux sponsors importants, plutôt des partenaires fidèles, ce qui n'est pas évident puisqu'un grand nombre d'entre eux ne finance pas directement le gala mais participe par des dons en nature (places de cinéma par exemple) . Il est à noter que le résultat du Gala 2004 dégagera des bénéfices non encore chiffrés exactement. Toutefois, à la demande de Mme Kras et en accord avec Mme Camion et M Deruy, il a été convenu que l'IAE subventionnera à hauteur de 3 500 € le projet Gala dès Octobre 2004. L'objectif est de donner aux étudiants responsables du projet une trésorerie de départ pour la réservation de la salle et de l'artiste.

Le président du conseil félicite les étudiants et Mme Kras pour cette soirée exceptionnelle et précise : « il faut inscrire cet événement dans la durée».

La date du prochain Gala est fixée au 1 avril 2005 au Pasino de Saint Amand les Eaux.

3. Proposition du calendrier des conseils pour l'année universitaire 2004/2005

Mardi 12 Octobre 2004

Mardi 7 Décembre 2004

Mardi 22 Mars 2005

Mardi 14 Juin 2005

Proposition adoptée par le conseil à l'unanimité.

4. Proposition de la DBM n°2 :

Cette Décision Budgétaire Modificative a pour but de pouvoir honorer les paiements importants en juin et juillet 2004, notamment le troisième versement des heures complémentaires d'enseignement de l'année universitaire. Elle est composée de deux parties une DBM de report et une DBM de transfert.

Cette DBM n'aurait pas dû être présentée au conseil, puisque, l'université vient de confirmer que l'IAE va recevoir une rallonge budgétaire au titre des investissements pour un montant de 12 392€ et au titre du LMD pour 35 000€.

Cette DBM a pour objectif unique d'abonder le budget dans l'attente de ces versements de l'université. Une DBM de régularisation sera proposée au prochain conseil.

La DBM n°2 est approuvée à l'unanimité.

Remarque : Le financement obtenu pour la mise en place de la réforme « LMD » n'est pas à la hauteur des annonces antérieures. Lors de l'entrée dans le LMD, le Président avait confirmé un soutien financier à hauteur des dépenses engagées grâce aux financements obtenus par le contrat quadriennal.

Sont évoqués les problèmes budgétaires de l'UVHC : Mme Camion explique les difficultés financières de l'Université liées à l'explosion des m2 depuis 10 ans qu'il faut entretenir, à une politique d'emploi non maîtrisée pendant quelques années.

Ces propos sont confirmés par M Chabasse.

Plusieurs membres du conseil regrettent que l'IAE ait été oublié dans la période de construction des locaux: mauvaises conditions de travail (pas assez de salles de cours), effectifs croissants, pas de bureau pour travailler (1 pour 6 enseignants), investissement important des enseignants qui n'est pas valorisée au niveau de la présidence.

La motivation des enseignants ne perdurera pas si rien n'est fait !

Une solution sera peut-être trouvée avec le redéploiement des personnels et des m2 en fonction de l'évolution des effectifs.

Une demande ferme est à remonter à la présidence, les discours ne suffisent plus !!!!

5. Le règlement intérieur de l'Institut : travaux préparatoires

Présentation de la démarche par Mme Camion à l'aide du document joint.

Les grands points annoncés sont validés et donneront lieu à une formalisation pour le prochain conseil.

6. La Licence Professionnelle en entrepreneuriat par apprentissage

L'IAE vient d'obtenir l'habilitation pour la mise en place à titre expérimental d'une licence professionnelle en entrepreneuriat par apprentissage.

Cette formation peut aussi être ouverte à la formation continue.

Effectifs maxi 13 apprentis financés par la région en partenariat avec les chambres de métiers du Nord et du Pas de Calais afin de préparer des jeunes à la création ou la reprise d'entreprises artisanales.

Fiche descriptive distribuée. 320 heures seront enseignées à l'IAE.

La communication vient de débuter. Une réunion d'information aura lieu le 30/06 et le 08/09, le début de la formation est prévu pour Octobre 2004.

Le but recherché est de former de jeunes étudiants afin de faire face aux départs en retraite massifs de chefs d'entreprise dans les années à venir.

Un parcours en apprentissage est en cours de demande pour les trois années de la Licence de gestion dès la rentrée 2005.

D'un point de vue stratégique, il est important pour l'IAE de se positionner sur la voie de l'apprentissage. Le développement du partenariat avec les Chambres de Métiers représente aussi un atout supplémentaire.

7. Présentation des maquettes de Licence de Gestion LMD et IUP

Madame Camion évoque les réflexions et les problèmes rencontrés lors de la préparation des maquettes « LMD » notamment pour la mention « comptabilité finance » (ex MSTCF 1^{ère} année).

La question posée était : supprime-t-on le stage de 10 semaines en MSTCF 1, c'est-à-dire en licence, pour le placer en MSTCF 2, c'est-à-dire en Master, pour une durée de 3 mois ?

Mme Camion a dû arbitrer dans le sens du maintien de ce stage au niveau licence.

Elle avait pris l'engagement auprès des enseignants permanents d'en parler au conseil et dans un cadre plus général d'évoquer et d'avoir l'avis des membres du conseil sur la place des stages dans les formations : quelle est la meilleure période pour les faire, leurs durées optimales.

Monsieur le président répond qu'à ses yeux, il y a un non sens dès le départ. Comment peut-on sortir de l'Institut d'Administration des **Entreprises** sans avoir vécu un stage en entreprise ? Le débat est ouvert, le conseil à l'unanimité juge que les stages sont importants qu'ils soient en début ou en fin de cursus rien ne peut remplacer l'expérience acquise sur le terrain. Lors de l'entretien d'embauche ce qui est primordial pour l'employeur ce sont les stages effectués par le candidat lors de son cursus universitaire. Par contre il faut accompagner les étudiants, les guider pédagogiquement afin d'optimiser les compétences à acquérir auprès de l'entreprise.

M. Cazorla pense que l'entreprise a fait beaucoup plus de chemin vers l'université pour essayer de la comprendre, d'assimiler son mode de fonctionnement que l'inverse. Il faut donc continuer les stages en entreprise pour que les étudiants comprennent mieux ce qu'est l'entreprise.

Remarques des étudiants remontées aux enseignants : Il ne faut pas oublier non plus que les étudiants gèrent des projets tout au long de l'année ce qui complique le positionnement de ces stages dans leur cursus et l'organisation matérielle des emplois du temps.

Mme Kras présente la maquette de la Licence de Gestion en précisant qu'un effort important a été fait en L1 au niveau des enseignements fondamentaux.

Le « présentiel » étudiant en IUP a été allégé à juste titre sauf en 1^{ère} année (apprentissages fondamentaux). Un rééquilibrage des semestres en terme de volumes horaires a été réalisé, ainsi que le renforcement de l'Anglais, le regroupement de certaines matières pour éviter la multiplication des examens. Des dédoublements de cours auront lieu si les effectifs se maintiennent, les stages et les projets sont maintenus.

Remarques des étudiants remontées aux enseignants : Il faut introduire la communication écrite et orale dans la plupart des enseignements sous forme de travail en groupe, exposés...

Le contrôle continu est renforcé.
Bref, il s'agit d'une amélioration de l'ensemble dans l'intérêt de l'étudiant.

Modification du règlement des examens : voir document joint.

Les maquettes et les modifications sont approuvées à l'unanimité.

8. Ouverture du parcours Master Contrôle Audit

Nouveauté pour la rentrée 2004 : un parcours professionnel à Bac + 5, sous la responsabilité de M. Patrick Leleu.

Voir documents joints

Approbation à l'unanimité.

9. Proposition de Convention entre l'IAE et l'Ordre des Experts Comptables du Nord Pas de Calais

Voir document joint qui est une mise à jour d'une précédente convention datant de 1992.
Présentation par Mme Camion. Un représentant de l'Ordre des Experts comptables sera présent lors du prochain conseil.

Les membres souhaitent que l'on rajoute :

« ...cette convention permet de favoriser l'information des experts comptables à la collecte de la Taxe d'Apprentissage au profit de l'IAE, ainsi qu'un partenariat en terme de formation... »

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

10. Le contrat quadriennal 2006 / 2009

Il s'agit de préparer le bilan du précédent contrat et de poser les premiers jalons du futur contrat quadriennal. Mme Camion présente sous forme de power point le bilan et la stratégie de l'IAE.

Dans la période 2002/2005, on peut souligner :

L'entrée de l'IAE de Valenciennes dans le LMD, la création de nombreuses formations, le développement de la Formation Continue, l'émergence de partenariats internationaux.

Un travail pédagogique est en cours sur l'accompagnement des étudiants pendant leurs études et pendant leurs stages tant au niveau de la Formation Initiale que la Formation Continue.

Une réflexion sur les compétences et les métiers se poursuit, l'utilisation des NTIC doit se généraliser (site internet, portail IAE), les stages à l'étranger se développent (environ 12 étudiants hors Management International).

Le développement du partenariat avec l'IUT sur la « filière gestion » voulu par le président reste en phase d'initiation.

L'IAE connaît sur cette période une croissance continue des effectifs. L'année 2004 devrait connaître une forte croissance de la Licence de Gestion 1^{ère} année et de l'IUP.

Les Bac +5 maintiennent leurs effectifs malgré une concurrence exacerbée.

Parallèlement à cette croissance de l'activité et des effectifs, on peut constater que le nombre d'enseignants n'a pas évolué ou très peu, même constat pour le nombre des personnels administratifs, même constat pour les locaux.

Les enseignants manifestent leur révolte face à l'insuffisance des moyens mis à leur disposition pour travailler.

Depuis plus de 2 ans les besoins de l'institut en poste et en locaux sont régulièrement remontés auprès de la présidence. Ces demandes n'aboutissent pas.

Les enseignants ne supporteront plus très longtemps de fonctionner de la sorte, ils pensent que l'unique moyen de faire avancer les choses, d'être entendu, est de médiatiser nos difficultés.

Pour l'avenir, quelques pistes de réflexion :

Stabiliser et consolider la pédagogie LMD, maintenir et renforcer les postes existants tant au niveau IATOSS qu'enseignants, améliorer les conditions de travail de tous (étudiants, enseignants, IATOSS), intégrer la formation continue des enseignants

Le développement de l'IAE peut se structurer autour d'une démarche qualité (Cf. infra).

Mais ceci à la seule condition préalable :

l'université doit apporter des solutions concrètes en terme de locaux et de personnel pour l'IAE.

Un redéploiement des moyens en faveur de l'IAE s'avère légitime et indispensable.

11. L'adhésion à « MESSAGE » pour 2005

MESSAGE correspond à un concours national d'entrée en licence de gestion. (réseau MSG, bientôt peut être MSTCF).

Mme Camion souhaite avoir l'accord du Conseil pour rendre effective cette adhésion.

Le conseil approuve.

12. La démarche Qualité au sein des IAE

Le réseau des IAE a décidé d'étudier une démarche qualité pour l'ensemble des IAE. Création d'une certification qualité SGS, il s'agit de construire un référentiel de normes à respecter. Ce travail en amont a reçu l'aval de la DES.

Cette démarche est partie intégrante de la réforme LMD puisque nous allons tous être évalués. La mise en place de cette certification permettrait une évaluation systématique et reconnue.

Mme Camion propose de faire entrer l'IAE de Valenciennes dans cette démarche, avec une phase de pré certification à l'horizon fin 2005.

En conclusion cette démarche permettra d'accompagner l'équipe tant au niveau administratif que pédagogique vers des objectifs définis, c'est une démarche de progrès. Elle doit aussi favoriser une meilleure structuration de l'information, des procédures, d'échanges avec les étudiants. Elle a pour

finalité de mettre en évidence les spécificités de l'IAE dans un environnement concurrentiel exacerbé.

Mme Camion remercie publiquement Frédéric ROMON, qui part vers d'autres cieux, de l'avoir accompagné dans son mandat en tant que directeur adjoint et pour l'important travail qu'il a effectué au sein de l'IAE de Valenciennes.

Il n'y a pas de question diverse.

Le prochain CA aura lieu le 12 octobre 2004 à 18h.